

# COVID-19

## ATTENTION Port du masque obligatoire

**Port du masque de procédure obligatoire pour tous les usagers se présentant pour une consultation dans les hôpitaux (soins aigus) s'ils présentent des symptômes compatibles ou ayant des facteurs de risque identifiés pour la COVID-19**

*(contact étroit avec un cas confirmé, voyage à l'extérieur du Canada dans les 4 dernières semaines ou en isolement obligatoire à domicile)*

